

COMMUNE DE SORAL



RAPPORT ADMINISTRATIF ET FINANCIER EXERCICE 2015



Présenté au Conseil municipal le 13 juin 2016
par M. Raoul FLOREZ, maire

AVANT- PROPOS

Selon l'article 48, lettre e, de la loi sur l'administration des communes du 13 avril 1984, le maire est chargé de présenter au Conseil municipal, un compte-rendu administratif annuel. Ce document sera ensuite distribué dans tous les ménages de notre commune.

Le rapport annuel qui vous est présenté porte sur la dernière année complète de la législation en cours, soit du 1^{er} janvier 2015 au 31 décembre 2015.

Madame l'adjointe, Monsieur l'adjoint,

Mesdames et Messieurs les conseillers municipaux,

Cette année 2015 fut la dernière gérée totalement par l'équipe municipale en place. L'année 2015, année électorale, a vu une grande modification du Conseil municipal, car la majorité de ses membres ne se représentera pas aux élections, notamment Mme Maria Claret qui souhaite achever son mandat après 16 ans d'activité en tant que conseillère municipale, dont 12 en tant qu'adjointe. C'est avec beaucoup de sympathie que je veux lui exprimer mes vifs remerciements pour son engagement auprès de notre commune. Sa disponibilité, sa rigueur, la bonne connaissance de ses dossiers ont contribué à la bonne gestion de la commune. Je lui souhaite une heureuse retraite avec sa famille.

Je tiens à remercier :

- Tous les membres du Conseil municipal pour leur assiduité aux séances et pour les différentes tâches qu'ils accomplissent tout au long de l'année dans les différentes commissions.
- Mes deux adjoints, Mme Maria Claret et M. Gérard Fontaine, pour leur collaboration. Ils s'occupent de plusieurs dicastères qu'ils gèrent avec diligence en mettant leurs connaissances au profit de la communauté avec compétence et une grande disponibilité.
- Mme Anne Jaggi, adjointe depuis le 1er juin 2015 qui a repris en grande partie les dicastères de sa prédécesseure, et qui s'est de suite plongée dans tous les dossiers à ma grande satisfaction. Mme Jaggi est responsable de plusieurs dicastères, elle fait preuve d'un grand intérêt et prend sa nouvelle charge très au sérieux. Je la remercie pour sa bonne collaboration dans l'exécution de ses divers mandats.

J'aimerais souligner que le mandat des membres de l'exécutif devient de plus en plus chargé en raison de l'accroissement des tâches que l'Etat nous confie et du nombre important de projets en cours. Il est pour moi primordial de pouvoir compter sur leur pleine collaboration et leur sérieux dans tout ce qu'ils accomplissent. Pour cela, je leur réitère mes remerciements et les félicite pour leur travail, leur sérieux et leur bonne humeur.

Je remercie également le personnel communal pour le travail efficace et dévoué tout au long de l'année :

- Je tiens également à remercier chaleureusement M. Daniel Fontaine qui a repris provisoirement du service à la commune, afin de palier au départ soudain de Mme Manuela Rabunal-Paz. Je savais que je pouvais compter sur lui en cas de force majeure, mais son engagement a été au-delà de mes espérances. Il nous a été d'un grand secours et je peux dire que sans son apport nous aurions passé quelques nuits blanches tant la tâche du secrétariat est devenue lourde et complexe. Un grand merci cher Dany.

- Notre secrétaire de mairie, Mme Céline Fontaine, qui travaille à temps partiel.

- Nos employés communaux, M. Nuno Genro Alves, responsable technique communal et M. Tiago Fernandez (à temps partiel jusqu'à la fin de l'année et à temps complet à partir de janvier 2016) qui œuvrent régulièrement à l'entretien du village et des bâtiments communaux dans le souci de rendre Soral agréable. M. Tiago Fernandez est, sous la responsabilité de M. Nuno Genro Alves, chargé plus spécialement de l'entretien des bâtiments communaux et de l'immeuble de la protection civile.

- Nos deux patrouilleuses scolaires, Mme Catherine Dupraz et Mme Elisabeth Dirrig dont le travail est très apprécié par les parents des enfants qui se rendent à l'école.

Je remercie, bien sûr, les personnes qui, tout au long de l'année, assument des responsabilités au sein des diverses associations ou clubs et consacrent beaucoup de temps libre à ces derniers, permettant ainsi d'offrir à notre commune diverses activités fort appréciées. Je cite les personnes suivantes :

- Mme Maïté ARNET, présidente du *Club de Tennis de Soral* ;
- Mmes Véronique RUDAZ et Claire DETHURENS, présidente et responsable coordinatrice de l'association « *Les Cuis-Cuis* » ;
- Mme Agnès DOUGOUD, présidente de l'*Association des Parents d'Elèves de Soral-Laconnex* ;
- Mmes Catherine LEHMANN et Eva DUPRAZ, co-présidentes de la *Société des Dames Paysannes* ;
- Mme Aurélie SCHAERER-RUCK, responsable du *Yoga* ;
- Mme Rachelle TORBIDONE, présidente de l'association « *Les enfants de la Feuillée* » ;
- Mme Laura WEISS, présidente de la *Gymnastique Féminine* ;
- M. Julien DIRRIG, commandant de la *Compagnie des Sapeurs-Pompiers* ;
- M. Pascal FORNARA, président de la troupe théâtrale « *Les Tréteaux de la Fontaine* » ;
- M. Lory GENOUD, président des « *Boules de Soral* » ;
- M. Marcel GIRARDIN, responsable pratique de *Do-In et du Tai-Chi* ;
- M. Nicolas MEZZENA, président de la chorale « *La Feuillée* » ;
- M. Dominique REIST, président du *Comité du jumelage, Soral-Labeaume* ;
- M. Pierre-Olivier MOREL, président de l'*Amicale des sapeurs-pompiers*.
-

Mes remerciements vont également à tous ceux qui nous font confiance et qui aident les autorités à accomplir les tâches qui leur sont dévolues. Ce soutien est une motivation supplémentaire à notre engagement.

Raoul FLOREZ
Maire

AUTORITES POLITIQUES

(JUSQU'AU 26 MAI 2015)

Exécutif



Raoul FLOREZ, maire

Administration générale - Finances - Agriculture et environnement - Mobilité - Transports - Communication.



Mme Maria CLARET, adjointe

Culture - Cimetière - Ecoles - Emplacements communaux - Petite enfance - Services sociaux.



M. Gérard FONTAINE, adjoint

Bâtiments - Service du feu et de la protection civile - Jumelage – Manifestations communales.

Conseil Municipal



M. Gérard FONTAINE



Mme Maria CLARET



M. Albin DELAVY



Mme Paulette DUPRAZ-OIHENART



M. Jean-Claude DENERVAUD



Mme Magali BARTHASSAT



M. André THEVENOZ



Mme Anne JAGGI



M. Andreas FABJAN



Mme Catherine LEHMANN

COMMISSIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Commission des routes et des emplacements communaux

Présidente : Mme Anne JAGGI
Vice-président : M. Gérard FONTAINE
Membres : Mme Paulette DUPRAZ-OIHENART
M. Jean-Claude DENERVAUD
M. Andreas FABJAN

Commission de l'énergie

Président : M. Andreas FABJAN
Vice-président : M. André THEVENOZ
Membres : Mme Magali BARTHASSAT
Mme Paulette DUPRAZ-OIHENART
M. Jean-Claude DENERVAUD

Commission de l'environnement

Présidente : Mme Catherine LEHMANN
Vice-président : M. Albin DELAVY
Membres : M. Andreas FABJAN
M. Gérard FONTAINE
M. André THEVENOZ

Commission des bâtiments

Président : M. André THEVENOZ
Vice-président : M. Jean-Claude DENERVAUD
Membres : Mme Anne JAGGI
M. Andreas FABJAN
M. Gérard FONTAINE

Commission des écoles

Présidente : Mme Magali BARTHASSAT
Vice-présidente : Mme Anne JAGGI
Membres : Mme Catherine LEHMANN
M. Albin DELAVY

Commission de l'agriculture

Président : M. Jean-Claude DENERVAUD
Vice-présidente : Mme Paulette DUPRAZ-OIHENART
Membres : Mme Magali BARTHASSAT
Mme Anne JAGGI

Commission de la culture - loisirs et jumelage

Président : M. Gérard FONTAINE
Vice-président : M. Albin DELAVY
Membres : Tout le Conseil municipal

Commission des services sociaux et de la santé

Président : M. Albin DELAVY
Vice-présidente : Mme Catherine LEHMANN
Membres : Mme Anne JAGGI
M. André THEVENOZ

Commission des finances

Président : M. Andreas FABJAN
Vice-présidente : Mme Magali BARTHASSAT
Membres : Tout le Conseil municipal

Commission de réclamation

Conformément à l'article 312 de la loi sur les contributions publiques :

M. Jean-Claude DENERVAUD, né le 19 mai 1958, membre proposé par M. le Maire en vue de sa nomination par le Conseil d'Etat.

Mme Catherine LEHMANN, née le 26 février 1956, membre nommée par M. le Maire.

Mme Magali BARTHASSAT, née le 8 avril 1963, Mme Paulette DUPRAZ OIHENART, née le 19 octobre 1952, M. Raoul FLOREZ, né le 26 août 1967, membres nommés par le Conseil municipal.

AUTORITES POLITIQUES

(A PARTIR DU 2 JUIN 2015)

Exécutif



Raoul FLOREZ, maire

Président du Conseil municipal - Administration générale - Communication
Employés communaux - Finances - Jumelage.



Mme Anne JAGGI, adjointe

Agriculture et environnement - Affaires sociales - Ecoles - Mobilité - Petite enfance – Santé - Sport – Routes - Sécurité routière – Transports.



M. Gérard FONTAINE, adjoint

Bâtiments - Cimetière - Culture - Energie - Emplacements communaux - Loisirs et rencontres - Manifestations communales - Sécurité - Service du feu et de la protection civile.

Conseil Municipal



Mme Magali BARTHASSAT



Mme Marie-Agnès DOUGOUD



M. Alexandre DUNAND



M. Jordane FONTAINE



Mme Céline Fontaine



M. Lory GENOUD



M. René GREPT



M. Nicolas HAFNER



M. Didier JACCARD



Mme Joséphine
RODRIGUEZ



M. Martin STAUB

COMMISSIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Commission des finances

Président : M. Alexandre DUNAND
Vice-président : M. Didier JACCARD
Membres : Tout le Conseil municipal

Commission des routes, de la mobilité et des transports

Président : M. Didier JACCARD
Vice-président : M. René GREPT
Membres : M. Alexandre DUNAND, M. Jordane FONTAINE, M. Martin STAUB

Commission de la sécurité

Président : M. René GREPT
Vice-président : M. Lory GENOUD
Membres : M. Alexandre DUNAND, M. Jordane FONTAINE, M. Martin STAUB

Commission de l'énergie et des emplacements communaux

Président : M. Lory GENOUD
Vice-présidente : Mme Céline FONTAINE
Membres : Mme Magali BARTHASSAT, Mme Marie-Agnès DOUGOUD,
M. René GREPT, M. Nicolas HAFNER

Commission de l'environnement et de l'agriculture

Présidente : Mme Magali BARTHASSAT
Vice-président : M. Jordane FONTAINE
Membres : M. Alexandre DUNAND, M. Didier JACCARD, M. Martin STAUB

Commission des bâtiments

Président : M. Jordane FONTAINE
Vice-président : M. Alexandre DUNAND
Membres : Mme Marie-Agnès DOUGOUD, M. René GREPT, M. Nicolas HAFNER

Commission des écoles et de la petite enfance

Présidente : Mme Marie-Agnès DOUGOUD
Vice-président : M. Martin STAUB
Membres : Mme Céline FONTAINE, Mme Joséphine RODRIGUEZ, M. Lory GENOUD

Commission de la culture et manifestations

Président : M. Nicolas HAFNER
Vice-présidente : Mme Joséphine RODRIGUEZ
Membres : Tous les membres du Conseil Municipal

Commission des loisirs et rencontres

Président : Martin STAUB
Vice-présidente : Mme Marie-Agnès DOUGOUD
Membres : Tous les membres du Conseil Municipal

Commission des affaires sociales

Présidente : Mme Céline FONTAINE
Vice-président : M. Nicolas HAFNER
Membres : Mme Magali BARTHASSAT, Mme Marie-Agnès DOUGOUD
M. Martin STAUB

Commission de la santé et des sports

Présidente : Mme Joséphine RODRIGUEZ
Vice-présidente : Mme Magali BARTHASSAT
Membres : Mme Céline FONTAINE, M. Lory GENOUD, M. Didier JACCARD

Commission de réclamation

Conformément à l'article 312 de la loi générale sur les contributions publiques du 9 novembre 1887 :

M. Alexandre DUNAND, né le 22 septembre 1984, membre proposé par M. le Maire en vue de sa nomination par le conseil d'Etat.

Mme Marie-Agnès DOUGOUD, née le 10 novembre 1970, membre nommée par M. le Maire.
Mme Magali BARTHASSAT, née le 8 avril 1963,
M. René GREPT, né le 1er janvier 1977,
M. Jordane FONTAINE, né le 7 novembre 1991, membres nommés par le Conseil municipal.

NOMINATIONS

Président et vice-présidents des locaux de vote 2015

Conformément à l'application de la loi sur l'exercice des droits politiques du 15 octobre 1982 et à la demande du service des votations et élections, le Conseil municipal, en accord avec les intéressés, a nommé les personnes suivantes responsables des locaux de vote 2015 :

M. Jean-Claude DENERVAUD, président
Mme Paulette DUPRAZ-OIHENART, suppléante du président
M. Laurent JACOLINO, vice-président
Mme Anne JAGGI, suppléante du vice-président

Approvisionnement économique du pays

M. Gérard FONTAINE, responsable et Mme Anne JAGGI, remplaçante, représentent la commune auprès de l'Office cantonal pour l'approvisionnement économique du pays.

Je remercie ces personnes pour leur dévouement et le travail accompli.

SECRETARIAT COMMUNAL

Le secrétariat communal sera assuré à partir de 2016 par M. Philippe Revillet, nouveau secrétaire général et par Mme Céline Fontaine, secrétaire.

Les horaires d'ouverture au public sont les suivants :

Lundi de 13h30 à 17h30

Mercredi de 15h00 à 17h00



En dehors de ces horaires, le maire, les adjoints et les secrétaires de mairie vous reçoivent volontiers sur rendez-vous en vous annonçant au préalable au secrétariat de la Mairie :

Téléphone : 022/ 756.18.43
Fax : 022/ 756.28.02
E-mail : info@soral.ch
Adresse : Mairie de Soral
Route du Creux-de-Boisset 23
1286 Soral

Office de l'Etat civil

Pour toute demande de certificat ou d'acte, l'Etat civil de l'arrondissement de La Champagne et Bernex - Confignon - Onex dont le siège est à Bernex, est à contacter à l'adresse suivante :

Téléphone : 022/ 850.92.30
E-mail : etat-civil@bernex.ch
Adresse : Etat Civil
Rue de Bernex 313
1233 Bernex

RELATIONS INTERCOMMUNALES

Réunions des maires et adjoints de « La Champagne »

Les magistrats des communes d'Aire-la-Ville - Avusy - Avully - Cartigny - Chancy - Laconnex et Soral se sont réunis deux fois en 2015 à Chancy et à Laconnex pour discuter de sujets communs à savoir :

- Projet de police municipale de La Champagne.
- Politique tarifaire en matière de location de salles pour des cours (gymnastique, cuisine, etc.).
- TPG réseau des lignes en Champagne.
- Rémunérations de nos compagnies de sapeurs-pompiers.
- Eventuelle collaboration intercommunale de nos compagnies de sapeurs-pompiers.
- Collaboration intercommunale en Champagne « faire un pas de plus au cours de la prochaine législature ? ».
- Transports scolaires - nouvelles directives.
- Sécurité de proximité en Champagne : suite de la rencontre avec le Conseiller d'Etat.

Certains de ces sujets sont traités dans ce rapport.

CONSEIL MUNICIPAL

Décisions approuvées par le Conseil municipal :

- Crédit de construction de CHF 6.500.000.-- pour la construction de deux immeubles de logements communaux.
- Approbation des crédits budgétaires supplémentaires 2014 de CHF 381.888,27 et les moyens de les couvrir.
- Adoption du projet de modification des limites de zones No MZ 29'963-536 / Route du Creux-de-Boisset 33 à Soral.
- Ouverture d'un crédit d'investissement complémentaire de CHF 1'672,35 pour le remplacement des supports de stores existants par la pose d'un rideau électrique et de deux coupe-vents latéraux vitre au club de tennis de Soral.
- Approbation du compte de fonctionnement – du compte d'investissement – du financement des investissements – du compte de variation de la fortune et du bilan de l'exercice 2014.
- Prestation de serment des conseillers municipaux – législature 2015-2020.
- Nomination des membres aux diverses commissions – législature 2015-2020.
- Prestation de serment de M. Nicolas Hafner.
- Nomination des membres de la commission de réclamation.
- Délibération relative à l'enquête publique n° SCG 18- Projet de plan d'extraction n° PE 01-2013 lieu-dit « Les Parues ».
- Approbation d'un crédit budgétaire supplémentaire de CHF 19'400.-- rubrique 71.10.314 « Entretien égouts – grilles » - compte de fonctionnement 2015.
- Proposition relative à la délégation de compétence au maire pour la passation d'actes authentiques conformément à l'article 30, alinéa 1, lettre k de la loi sur l'administration des communes.
- Préavis enquête publique No SCG 18 – projet de plan d'extraction No PE 01-2013 lieu-dit « Les Parues » communes Soral - Laconnex.
- Approbation relative aux indemnités allouées en 2016 au maire, aux adjoints et conseillers municipaux.
- Approbation du budget de fonctionnement - du taux des centimes additionnels - du taux des centimes additionnels sur l'impôt sur les chiens - ainsi que celui de l'autorisation d'emprunter de l'exercice 2016.
- Approbation relative aux indemnités allouées en 2016 au maire, aux adjoints et conseillers municipaux.

- Augmentation de l'indice d'utilisation de l'occupation du sol de 0,35 à 0,55 sur la parcelle No 10'649, feuille 11, située 33, route du Creux-de-Boisset à Soral, propriété de M. Guy Dupraz.
- Approbation du montant minimum de la taxe professionnelle communale 2016.

Les procès-verbaux des séances du Conseil municipal sont publiés régulièrement après leur approbation sur notre site internet : www.soral.ch

BATIMENTS

Construction de deux immeubles de logements - route de Soral 300

Les travaux de la construction de deux immeubles comprenant 14 logements de 3 - 4 - 5 et 6 pièces ont débuté selon le planning. Le site est désormais sécurisé et n'est plus accessible aux personnes étrangères au chantier grâce à l'installation de barrières. La fin du gros œuvre est attendue pour la fin janvier 2016, les aménagements intérieurs des bâtiments devraient débuter en juillet 2016 et les aménagements extérieurs en mai 2017. En principe durant l'été 2017, ces appartements seront occupés par les locataires. Des offres spontanées ont déjà été reçues à la mairie qui enverra en temps voulu un tout-ménage pour les inscriptions et les modalités de location. Un contrôle par le biais d'un questionnaire pour garantir notamment la nécessité de logement, la solvabilité et la priorité par demandeur devra être rempli par ce dernier.

En ce qui concerne les logements d'utilité publique (LUP), ces derniers restent sous contrôle de la commune, mais une partie peut être imposée par l'Office cantonal du logement.



Hangar collectif

Les travaux du hangar collectif se sont terminés au cours de l'été et la mise à disposition de la voirie et de la compagnie des sapeurs-pompiers s'est déroulée fin août début septembre. Des petits travaux d'aménagement à l'intérieur restent à effectuer. L'inauguration officielle avec la Coopérative « Les Effeuilles » est prévue en avril 2016 en présence notamment du président du Conseil d'Etat et des autorités de La Champagne où toute la population sera conviée au verre de l'amitié et à la visite des locaux.



ENVIRONNEMENT & ROUTES

Commission des routes, de la mobilité et des transports

La commission des routes s'est réunie une fois le 23 novembre dernier et a fait un point de situation sur les dossiers suivants :

- le suivi du dossier global qui concerne les questions relatives à la route de contournement, la construction de l'échangeur de Viry et les divers éléments, telles que les différentes séances entre l'exécutif et le Conseil municipal avec les autorités françaises ;
- le plan d'action à adopter pour 2016 ;
- la relation de travail à avoir avec les pétitionnaires ;
- l'étude de mesures restrictives de circulation qui seraient possibles et réalisables en fonction du statut des routes communales et cantonales ;
- une fois le périmètre des objectifs 2016 déterminé, une information à la population devrait être communiquée sur l'état d'avancement des réflexions et des prises de positions de la commission.

Contrôles radar

Plusieurs contrôles radar ont été effectués par la brigade du trafic à la route de Soral 301 à savoir :

- Le 24 novembre : 320 véhicules contrôlés, dont 133 ont été dénoncés.
- Le 2 décembre : 1'190 véhicules contrôlés, dont 760 ont été dénoncés.

D'autres contrôles seront programmés pour l'année 2016. Nous espérons que ces contrôles permettront aux automobilistes et aux motocyclistes de prendre conscience des dangers qu'ils font encourir aux autres usagers de la route et en particulier aux piétons.

Routes et emplacements communaux :

Diffuseur et déviation de Viry / route d'évitement à Soral

Une réunion s'est déroulée le 24 septembre 2015, en présence de M. Claude Haegi, administrateur des Autoroutes et Tunnels du Mont-Blanc, France (ATMB) et de deux de ses représentants, de deux directeurs de la Direction générale des transports du Département de l'environnement, des transports et de l'agriculture, de M. John Dupraz, représentant des pétitionnaires (pétition signée par plus de 1'000 personnes et déposée au Grand Conseil) en faveur de la construction d'une route d'évitement et finalement des membres de l'exécutif de notre commune, pour discuter de la problématique du projet du diffuseur de Viry sur l'autoroute A40. Lors de cette présentation, il nous a été affirmé qu'à la suite de cette jonction, l'écart de trafic dans le village de Soral serait « sans conséquence ».

Suite à notre étonnement, il nous a été affirmé que ces conclusions provenaient d'une étude de modélisation "sérieuse" menée par des gens compétents. Comment peut-on avancer décemment de tels arguments, alors que le fait précisément de créer, par exemple, un péage à Viry à l'entrée du diffuseur direction St-Julien dissuadera les automobilistes à entrer sur l'autoroute A40 et les encouragera à emprunter la route RD118 qui traverse Soral ?

Par ailleurs, les bouchons latents existants à la douane autoroutière de Bardonnex dissuaderont également les automobilistes à emprunter l'autoroute. Ces derniers traverseront à coup sûr Soral par la RD118 afin de gagner du temps.

Une lettre a été envoyée à M. François Longchamp, président du Conseil d'Etat pour lui rappeler que notre municipalité et ses habitants sont très préoccupés par la densité du trafic transfrontalier qui passe sur le territoire de notre commune, particulièrement le matin et en fin de journée depuis de nombreuses années. Le trafic pendulaire des frontaliers devient insupportable pour Soral, tant au niveau des nuisances, qu'au niveau de la sécurité.

Il lui a également été rappelé que nos communiens sont excédés, ce d'autant plus que le projet d'ATMB prévoit de créer un raccordement autoroutier par un diffuseur et une déviation sur la commune voisine de Viry. La crainte majeure est que les automobilistes sortent à Viry et passent par Soral afin d'éviter, entre autres, de devoir faire la queue à la douane de Bardonnex. En effet, nous voyons depuis 10 ans au moins, les essais pour fluidifier le passage de la douane de Bardonnex échouer. Si l'on se réfère un article de la Tribune de Genève, la Haute-Savoie accueille environ 10'000 habitants de plus chaque année. Il n'est par conséquent pas difficile de comprendre que nous imaginions le pire.

Ceci aurait un effet catastrophique pour Soral puisque, comme expliqué ci-dessus, Soral n'en peut simplement plus.

Il a été demandé à M. François Longchamp, président du Conseil d'Etat, de tout mettre en œuvre pour concentrer et trouver des solutions en concertation avec les autorités suisses et françaises, ainsi qu'avec l'ATMB afin que ce projet soit revu et qu'une solution durable puisse être mise en chantier rapidement, afin de permettre à Soral de retrouver la tranquillité et la sécurité que nos administrés sont en droit d'attendre.

M. Luc Barthassat, président du Département de l'environnement, des transports et de l'agriculture (DETA) a été informé de notre démarche. Affaire à suivre.

Avancement des travaux sur le site de la Feuillée

Des travaux sur le site de la Feuillée ont été effectués et suivi par l'Office national des forêts français, par un biologiste français et un biologiste suisse pendant environ quatre mois. Du côté suisse, il y aura une réserve naturelle et du côté français un espace préservé. Le budget des travaux est financé en partie par l'Europe.

Les problèmes liés à la pratique du motocross et à un agriculteur sont résolus. La police de Saint-Julien-en Genevois et la gendarmerie sont chargées d'intervenir et régler d'éventuels litiges.

Travaux sur le collecteur au Chemin des Effeuilles

Les travaux sur le collecteur au Chemin des Effeuilles ont démarré mi-février pour une durée de deux mois. Les dates ont été fixées et planifiées au mieux en fonction des travaux du hangar collectif et des usages du Tennis Club. Un crédit de CHF 400'000.-- a été voté par le Conseil municipal le 16 juin 2014. Les dépenses effectives au 31 décembre 2015 se montent à CHF 324'136,80 pour des recettes de CHF 163'272,55 versées par le Département de l'environnement, des transports et de l'agriculture.

Exploitation du réseau secondaire communal

Des travaux de réfection des regards (reprise de l'enrobé - rhabillage sous plateau – changement de plateaux – rhabillage) ont été effectués en automne par l'entreprise Piasio S.A à neuf endroits des routes et chemins du village pour un montant de CHF 31'200.--. L'Etat de Genève doit nous allouer une subvention pour ces travaux.

Jobs d'été

Pendant la période des vacances des employés communaux, deux jeunes hommes ont aidé pendant deux périodes de trois semaines nos deux employés communaux dans leurs tâches journalières. Les jeunes ont été très efficaces et l'expérience a été très satisfaisante.

CULTURE - LOISIRS - JUMELAGE

Promotions civiques

9 jeunes de notre commune ont atteint leur majorité et ont pu participer à la soirée des promotions citoyennes en février 2015. Il s'agit de :

- Ségolène Bressoud - Amandine Dentand – Matylda Florez - Bérénice Gaudin – Coline Jaggi
Thalia Masudi - Jennifer Naef – Valentine Schell – Odom Theng

Pour faire plus ample connaissance, un repas convivial leur a été offert dans un restaurant du village en présence des membres de l'exécutif.

Rappel de tous les évènements survenus à Soral en 2015 :

Amicale des Pompiers

La traditionnelle « *soirée fondue* » organisée par l'Amicale des pompiers à la salle communale de Soral s'est déroulée le 27 février 2015. La « *soirée sangliers* » toujours aussi attendue a eu lieu le 16 mai 2015. Ces deux fêtes toujours autant appréciées de nos communiens et même au-delà du village ont remporté un vif succès.

« Une valse pour Genève »

Organisé conjointement par Soral et Laconnex, un spectacle théâtral a eu lieu le jeudi 28 mai 2015 à la salle communale de Soral à 20h., proposé par la Compagnie du Tards et mis en scène par Thierry Roland pour lancer les festivités du bicentenaire de l'entrée de Genève dans la Suisse : cette pièce au texte divertissant et anachronique célèbre le bicentenaire de l'entrée de Genève dans la Confédération suisse.

Il y a 200 ans, les Puissances vainqueurs de Napoléon se trouvent au Congrès de Vienne et redessinent la carte de l'Europe. Charles Pictet-de-Rochemont et Jean-Gabriel Eynard, nos émissaires genevois, ont la difficile tâche d'obtenir un territoire d'un seul tenant et une frontière commune à la Suisse, condition indispensable pour en faire partie. Or, la France, une et indivisible, n'est pas prête à céder ce morceau de terre de Versoix qui nous permettrait de devenir suisse.

Nous remercions de ce fait les autorités laconnésiennes qui ont géré entièrement ce spectacle.

« Un matin, un café »

Un groupe de jeunes mamans se lance une nouvelle année dans l'organisation « Un matin, un café » pour permettre des rencontres entre tous pour discuter, jouer ou simplement partager un moment convivial autour d'un café et un croissant tous les jeudis à la salle paroissiale de Soral-Laconnex (en face de l'école de Soral).

Concert « Vintage Jazz quartet »

La « soirée d'été » a eu lieu vendredi 21 août 2015 dans l'amphithéâtre de l'école. Le groupe de jazz, « Vintage Jazz Quartet », dirigé par M. Michel Bovey, a animé cette soirée en compagnie de Virginie Kunzi, celle-ci fut très sympathique et suivie par environ 80 personnes enthousiastes. L'entrée était gratuite et un apéritif a été offert par la commune. Une quête a été faite à l'issue du spectacle qui a été versée à notre école au Burkina Faso.

Sortie des aînés

La sortie des aînés s'est déroulée le jeudi 18 juin 2015 dans la région de la Gruyère avec un temps ensoleillé. Le thème de la journée « La Gruyère et ses régals culinaires – Gruyère – Charmey et Broc ». Après la pause café-croissants, visite guidée du château de Gruyère et de l'exposition de Loredana Sperini, artiste zurichoise qui emplit le château de résonances visuelles et plonge le spectateur dans une douce lueur vespérale. Déjeuner à l'hôtel Cailler sur les hauteurs de Charmey. Retour en enfance avec la visite de la chocolaterie Cailler. La rentrée en car à Soral s'est effectuée vers 19h00. Comme à l'accoutumée, cette sortie est toujours très appréciée par nos aînés.

« Les Tréteaux de la fontaine »



La troupe théâtrale de Soral s'est produite sept fois sur les planches soraliennes du 6 au 20 mars 2015 en jouant une pièce de Jean-Claude Danaud « Les sardines grillées », mise en scène par Mme Ambre Armici. Cette fois, la pièce met en scène principalement deux comédiennes: une clocharde hargneuse qui vit depuis vingt ans sous les fenêtres d'une famille bourgeoise et la domestique un peu bécasse engagée par la famille. La metteuse en scène a fait appel à des figurants à partir de 7 ans. Ce ne sont donc pas moins de 8 personnages qui évoluent sur scène pour le plus grand plaisir des spectateurs. Ce spectacle a connu un joli succès.

Sortie de ski

Cette année, la traditionnelle sortie de ski s'est déroulée le samedi 31 janvier 2015 à Flaine avec la participation de 21 personnes.

Promotions :

Elles ont eu lieu le vendredi 26 juin 2015 à Soral. Tout s'est déroulé dans une très bonne ambiance. Après le rassemblement des enfants dans la cour de l'église, les élèves, par classe et avec les enseignants ont fait un tour du village. Retour au parc derrière l'église pour planter et inaugurer l'arbre des élèves. Une plaquette a été fixée expliquant la raison de sa plantation. La cérémonie officielle a réuni les élèves, les enseignants et les municipalités de Laconnex et Soral. Comme à l'accoutumée, des jeux et concours ont été organisés par l'association des parents d'élèves des deux communes. Des repas chauds ont été servis par l'Amicale des sapeurs-pompiers de Soral et la soirée s'est poursuivie en musique. Un merci chaleureux aux responsables, à la compagnie des sapeurs-pompiers et à l'association des parents d'élèves, ainsi qu'à toutes les personnes qui ont participé au bon déroulement de cette fête.

C'est avec plaisir que la commune a accueilli des jeunes inscrits au BUPP (Bus Unité Prévention Parcs) dont certains sont soraliens pour vendre des pâtisseries ou travailler lors des promotions et de la fête nationale, afin de financer leur « voyage solidaire » à Madagascar en 2016.

Fête nationale du 1^{er} août :

Organisée également à Soral cette année, elle a eu beaucoup de succès. Après la lecture du pacte par un jeune Soralien, l'allocution a été prononcée par M. Serge Dal Busco, conseiller d'Etat en charge du Département des finances. Le groupe Captiv' a animé la cérémonie officielle. L'hymne national a été chanté par toute l'assistance et le traditionnel feu de joie a illuminé le cœur des grands comme des petits. Le feu d'artifices a clôturé la partie officielle. Les repas ont été assurés par l'Amicale de la compagnie des sapeurs-pompiers de Soral que nous remercions vivement pour son engagement. La fête s'est poursuivie en musique et danse avec orchestre.

Noël des Aînés :

Le Noël des aînés s'est déroulé le dimanche 13 décembre 2015 à la salle communale de Soral.

Le programme des festivités fut le suivant :



L'apéritif de bienvenue : *accueil en musique*.



Le traditionnel repas de Noël préparé par Mme Véronique Jacquemet et ses collaboratrices.

La journée fut animée de chants par le quatuor « *Résonances Estivales* » et également par M. Roland Brunisholz et son accordéon.

Les 85 personnes présentes ont été enchantées de cette journée toujours très appréciée qui se passe dans la bonne humeur et le partage de moments conviviaux. Un grand merci à toutes les personnes qui organisent cette fête et plus spécialement à Mme Véronique Jacquemet et son équipe, ainsi qu'aux membres de la commission des loisirs.

Festival Antigél

Le festival Antigél fait une halte cette année à Soral et s'est déroulé le dimanche 1^{er} février 2015. Ce fut un cours de Yoga collectif suivi d'un brunch et d'une performance de danse. Cet évènement a été très apprécié et la performance, d'un grand niveau, fut spectaculaire. Un brunch-détox original a été préparé avec des produits naturels et faits maison. Cela a attiré beaucoup de monde, mais peu de Soraliens/iennes.

Soirée et repas de soutien en faveur du Centre de formation de Pô au Burkina

Une soirée organisée par les membres du comité s'est déroulée le jeudi 29 janvier 2015 à Soral pour présenter un compte rendu du voyage au Burkina qui s'est déroulé du 17 octobre au 27 octobre 2014. Lors de cette soirée, les dix personnes qui y ont participé étaient présentes et ont donné beaucoup d'informations sur leur séjour. Le but était de faire un retour sur ce qui est fait sur place avec les fonds mis à disposition par les communes de La Champagne. Il est important que ce projet perdure et que les communes poursuivent leur soutien et trouvent de nouveaux financements ou des parrainages. Durant cette soirée, un film et des photos ont été visionnés. A noter, une faible participation en soulignant que les personnes présentes soutenaient déjà cette cause.

Un repas de soutien ouvert à la population de La Champagne a eu lieu le 19 septembre 2015 à la salle polyvalente d'Athenaz avec des stands d'information et d'artisanat – film et photos de l'école – musique burkinabée – tombola. Une vente aux enchères d'artistes genevois a été organisée et a rencontré un vif succès avec la participation de nombreux habitants de La Champagne et des environs.

Vide-grenier

Avant la disparition de la maison bleue, le parc de la villa Fleury a accueilli le samedi 30 mai 2015 un vide-grenier et un vide-grenier d'arts ouverts aux habitants de Soral et de Laconnex désirant présenter un stand de brocante, de tableaux, d'artisanat. Les enfants ont également pu participer à un troc de jouets. Cette sympathique manifestation organisée par la commune et par SORAL OSE L'ART a attiré de nombreux exposants et visiteurs. SORAL OSE L'ART a convié les autorités des deux communes à un apéritif. Des stands de restauration et une buvette étaient à disposition des exposants et des visiteurs.

PREVOYANCE SOCIALE

INSTITUTION POUR LA JEUNESSE

Petite enfance :

« Les enfants de la Feuillée »

L'association « Les enfants de la Feuillée » gère depuis de nombreuses années un jardin d'enfants qui accueille les enfants entre 2 et 4 ans de Laconnex et de Soral quatre matinées par semaine (lundi, mardi, jeudi et vendredi) et deux après-midi (mardi et jeudi), dans une classe de l'école de Laconnex.

Les deux communes de Laconnex et de Soral soutiennent financièrement ce jardin d'enfants et font partie du comité. Le montant alloué par notre commune se monte à CHF 15'300.--.

Les membres du comité sont : Mme Rachelle Torbidone, présidente; Mme Ingalisa Calleja, vice-présidente; Mme Francine Meier, secrétaire; M. Joël Meier, trésorier; Mme Tobie Langel, membre, ainsi que Mme Anne Jaggi, représentante pour la Commune de Soral et Mme Andrea Capitanescu Benetti et Véronique Rudaz, représentantes pour la Commune de Laconnex.



Personne de contact :

Mme Rachelle Torbidone, présidente – e-mail : david.torbidone@bluewin.ch

Tél. : 079/ 616.20.64

« Le Couffin »

Nous soutenons depuis plusieurs années, en collaboration avec les communes de La Champagne, « Le Couffin », association intercommunale pour l'accueil familial de jour située à Avully qui a pour but d'apporter un appui administratif gratuit aux personnes qui souhaitent garder des enfants en toute légalité. Pour les parents, c'est un relais fiable et professionnel pour toutes questions en relation avec le placement d'enfants, que ce soit pour l'accueil familial de jour, des dépannages durant les vacances scolaires, un baby-sitting, des informations sur les différents jardins d'enfants, etc. Le montant de la subvention allouée s'élève à CHF 3'261.--.



Personne de contact :

Mme Sylvie Tornay, coordinatrice
e-mail : lecouffin@gmail.com
Tél. : 022/ 756.09.91. ou 079/ 136.19.59.
site internet : www.lecouffin.ch

Horaires d'ouverture :

Lundi et mardi de 8h00 à 11h00 et de 13h30 à 15h30
jeudi et vendredi de 8h. à 11h00

Colonies de vacances

La commune, comme la plus grande partie des communes du canton, verse aux colonies et aux camps de vacances fréquentés par les enfants du village durant l'été une participation financière à hauteur de CHF 10.-- par enfant et par jour.

Association « Les Cui-Cuis »

L'association intercommunale « Les Cui-Cuis », dont le siège est à Laconnex, a pour but de fournir les repas et une surveillance pendant la pause de midi, les jours scolaires, aux enfants fréquentant les écoles primaires des communes de Laconnex et de Soral, ainsi qu'un encadrement entre 16h et 18h. à l'école primaire de Soral.

Son comité comprend des représentants des deux communes de Laconnex et Soral (Mme Magali Barthassat), ainsi qu'un représentant des parents par village.

Le montant alloué par la commune pour l'année 2015 s'élève à CHF 15'250.--.



Personne de contact :

Mme Claire Dethurens, coordinatrice responsable –
e-mail : les.cui.cuis.soral.laconnex@gmail.com – téléphone 022/ 792.08.02
Mme Véronique Rudaz, présidente – e-mail : rudazv@gmail.com – tél. 022/ 756.01.15

CAP EMPLOI

Groupe intercommunal et interinstitutionnel de coordination pour jeunes en rupture de formation

Dans le cadre du groupement intercommunal et interinstitutionnel de coordination de lieux de stages pour jeunes en rupture de formation (Coordination Champagne) – 3 jeunes, pendant plusieurs semaines, ont effectué un stage de réinsertion dans notre commune au cours de l'année 2015 avec l'employé communal. Ces stages se sont déroulés à la satisfaction de toutes les parties concernées. La subvention annuelle se monte à CHF 4'012.--.

FASe (Fondation genevoise pour l'animation culturelle)

Les travailleurs sociaux hors-murs de la FASe continuent d'effectuer des tournées régulières dans le village, plus particulièrement dans le préau scolaire et sur le terrain de sport derrière l'église pour discuter avec les jeunes et essayer de régler les problèmes qu'ils rencontrent. La subvention annuelle se monte à CHF 6'929.--.

AIDE SOCIALE

Centre d'action sociale (CAS)

Le Centre d'action sociale de l'Hospice général, situé à Bernex pour toute La Champagne et Confignon, répond à tous nos concitoyens qui auraient besoin d'aide pour des démarches administratives, de soutien pour des problèmes sociaux et financiers et pour des soins à domicile : infirmières, aides familiales, aides ménagères, repas et sécurité à domicile, ergothérapeutes.

Ses coordonnées sont les suivantes :

CAS Bernex	lu, ma, me, ve	08h30 - 12h00
Tél. 022/ 420.39.30		14h00 - 17h00
Rue de Bernex 313	je	10h00 - 12h00
1233 Bernex		14h00 - 17h00
Aire-la-Ville, Avully, Avusy, Bernex, Cartigny, Chancy, Confignon, Laconnex, Soral		

Institution genevoise de maintien à domicile (imad)



L'Institution genevoise de maintien à domicile (imad - ex FSASD) est chargée d'assurer des prestations d'aide, de soins et d'accompagnement favorisant le maintien à domicile des personnes et permettant de préserver leur autonomie.

Les prestations fournies sont les suivantes : soins infirmiers ; aide pratique pour les activités de la vie quotidienne ; soutien aux parents ; consultations parents-enfants ; ergothérapie ; livraison de repas à domicile et organisation de repas en compagnie dans un restaurant de proximité ; mise en place d'appareils de sécurité ; encadrement de proximité et présence nocturne dans les immeubles avec encadrement ; réponse globale à l'urgence sociale 7/7 jours, de 17h à 8h en semaine et 24/24h week-end et jours fériés.

L'institution développe des actions d'information et d'éducation à la santé. Elle participe activement aux programmes de prévention des maladies et des accidents et de promotion de la santé, coordonnés par le département en charge de la santé.

A Genève, quatre centres de maintien à domicile sont ouverts au public, quel que soit le lieu de résidence.

Bernex dépend du Centre de maintien à domicile situé à Onex.

Ouverture : du lundi au vendredi de 8h à 17h.

Adresse : Route de Chancy 98 - 1213 Onex
Téléphone: 022/ 420.20.14
info@imad-ge.ch
www.imad-ge.ch

AIDE HUMANITAIRE

Association des communes de La Champagne et Dardagny pour une aide au centre de formation à Pô au Burkina Faso - aide humanitaire

Les communes de La Champagne soutiennent depuis de nombreuses années un centre de formation artisanale dans la région de Pô au Burkina Faso. L'association a pour but de soutenir financièrement ce centre de formation artisanale destiné à former les jeunes gens dans différents métiers. Les communes d'Aire-la-Ville, Avully, Avusy, Chancy, Laconnex et Soral ont versé une contribution de CHF 6.000.-- pour l'année 2015.

Le président a effectué un voyage au Burkina au nom de l'association du 16 au 31 octobre 2015.

La commune a aussi participé avec les autres communes aux frais de ce voyage à hauteur de CHF 390.--.

Pour de plus amples informations, vous pouvez vous référer directement au site de l'association : <http://www.burkina.ch/>

Subventions à des œuvres caritatives

La commune a soutenu de nombreuses associations locales, suisses et étrangères, pour un montant total de CHF 6'600.--.

ENSEIGNEMENT – FORMATION – SOCIÉTÉS COMMUNALES

Ecole publique

L'organisation des classes à Soral pour l'année 2014/2015 se présente comme suit :

Mme Corinne VOLERI-RENER & Mme Sophie PISTEUR-CORNIOLEY	:	1P/2P 18 élèves
Mme Stéphanie TURLET	:	2P/3P 18 élèves
Mme Corinne PHILO-SCHNEIDER & Mme Alexia BOVIA	:	3P/4P 18 élèves
Total général	:	54 élèves
Moyenne par classe	:	18 élèves

Noël des enfants

La traditionnelle fête des enfants s'est déroulée à la salle polyvalente de Laconnex (stade de foot) le mardi 22 décembre 2015 à 18h30. Le spectacle préparé par nos écoles a été suivi d'une verrée offerte par les communes, agrémentée par les douceurs maison apportées par les participants. Cette fête s'est déroulée dans la joie à la satisfaction des enfants et des parents.

Association des parents d'élèves de Soral-Laconnex (APESL)

L'Association des parents d'élèves vise le bien-être et l'épanouissement de l'enfant, notamment dans les domaines scolaires et parascolaires. Elle cherche à améliorer l'information des parents et à susciter leur participation à tout ce qui touche l'éducation et l'instruction des enfants. Elle établit et maintient des contacts avec le corps enseignant et les autorités.

Des cours de gymnastique - badminton - sensibilisation au monde de la musique - cours de solfège - de flûte à bec - de guitare - de piano - d'anglais - des ateliers de BD, de travaux manuels et de théâtre sont organisés tout au long de l'année scolaire.

Une conférence a été organisée par l'association le 18 mars 2015 à l'école de Laconnex avec le soutien des deux communes sur le thème « Ecole d'autoprotection et de confiance en soi ».

Les membres du comité sont :

Mme Marie-Agnès Dougoud, présidente; Mme Joséphine Novoa Sampaoli, vice-présidente et responsable des cours périscolaires; Mme Nathalie Poncioni, trésorière; M. Laurent Jacolino, secrétaire; Mme Juliette Gilgen, représentante au conseil d'établissement; M. Marc Jaunin et Mme Myriam Florey. Un grand merci à tous les membres du comité pour le travail accompli.

Pour de plus amples informations, consulter le site internet : <http://sites.google.com/sites/apeslg>

Chorale de « La Feuillée »

Chaque mercredi soir, les membres de la chorale mixte de « La Feuillée » répètent à la salle polyvalente au sous-sol de l'école, différents répertoires sous la direction de M. Alain Asper.

Les personnes aimant chanter pour le plaisir et dans la convivialité sont priées de s'adresser à son président, M. Nicolas Mezzena, tél. No 022/ 756.35.22.

Dames Paysannes

Les Dames paysannes de Soral sous la houlette de leurs co-présidentes, Mme Catherine Lehmann et Mme Eva Dupraz organisent diverses manifestations au sein du village. Elles s'occupent de la décoration florale des principales places dans le village tout au long de l'année moyennant une indemnité. L'embellissement est toujours très apprécié par les habitants et les visiteurs. Plusieurs apéros ont été organisés au gré des saisons tout au long de l'année :

- Le vendredi 27 mars 2015 : « *apéro de printemps* » à la salle de paroisse.
- Le jeudi 11 juin 2015 « *apéro d'été* » à la salle de paroisse animé par de la zumba et par une démonstration de trottinette freestyle et de monocycle par les enfants.
- Le jeudi 17 septembre 2015 « *apéro d'automne* » à la taverne.
- Le jeudi 10 décembre 2015 « *apéro d'hiver* » à la taverne.

Des vifs remerciements leur sont adressés pour leur dévouement, leurs recherches de décoration pour rendre notre village sympathique, ainsi que pour l'organisation de ces sympathiques apéros saisonniers.

SPORT

Club de Tennis de Soral

Le Club de Tennis de Soral s'étoffe d'année en année et compte 103 membres, dont 54 juniors et 11 étudiants. Le comité est formé de 6 personnes à savoir : Mme Maïté Arnet, présidente - M. André Thévenoz, vice-président - Mme Edith Thévenoz, secrétaire – M. Dominique Poupaert, trésorier - Mme Fabienne Conti, école de tennis/interclubs juniors et M. Gaston Dupraz, commission technique.

Les activités principales du club sont :

- L'école de tennis qui compte 40 enfants, dont 19 Soraliens et 7 Laconnésiens, la période s'étendant de septembre à juin de l'année scolaire.
- Le championnat interclubs qui se déroule en mai et juin avec une équipe « jeunes seniors », une équipe « actifs », 4 équipes « juniors » filles et garçons.

Il est important de relever l'importance du mouvement « juniors » qui accueille une centaine d'enfants sur nos courts si l'on compte les jeunes du club, ceux de l'école de tennis (Tennis actuel + Soral) et les équipes interclubs.

Le comité est chaleureusement remercié pour son efficacité et son engagement. Les personnes intéressées à participer à la vie du club peuvent se renseigner auprès du club directement à l'adresse mail : clubdetennissoral@hotmail.com

ou par courrier : Club de Tennis de Soral Chemin La Perrousaz 4 CH-1286 SORAL

Présidente : Mme Maïté ARNET – Tél. No 079/ 203.40.50

Secrétaire : Mme Edith THEVENOZ 078/ 661.69.20

Responsable technique (clés) : M. Gaston DUPRAZ – Tél. No 022/ 756.18.09

Ecole de tennis : TENNIS ACTUEL – 31 rue Daubin, 1203 Genève – Karine Jeandet

www.tennisactuel.ch – contact@tennisactuel.ch

Téléphone : 022/ 345.19.04 - mobile : 079/ 203.75.28

Société de gymnastique de Soral

La société de Gymnastique de Soral (dames) organise 6 fois par semaine des cours de gym douce - gym bien-être – pilates – zumba - ainsi qu'un nouveau cours CAF (cuisses-abdos-fessiers) pendant la période scolaire. Les cours sont donnés à la salle polyvalente au sous-sol de l'école de Soral. Tout au long de l'année, des sorties sont organisées par la société telles que la sortie de marche ou autres activités.

Les personnes intéressées sont priées de s'adresser à Mme Laura Weiss, présidente, e-mail : laura.weiss@unige.ch ou tél. No 022/ 756.13.61.

Do-In et Tai-Chi

M. Marcel Girardin anime chaque mardi de 17h30 à 18h30 un cours de Do-In et Tai-Chi (ces pratiques favorisent la libre circulation de l'énergie, le bien-être et la joie de vivre) qui se déroule à la salle polyvalente au sous-sol de l'école.

Se renseigner auprès de M. Marcel Girardin – tél. No 078/ 603.40.84 que nous remercions pour ses bonnes énergies.

Les Boules de Soral

Depuis 2012, quelques mordus de la boule d'acier ont fondé l'amicale « *les boules de Soral* » dont le terrain de pétanque est situé au chemin des Effeuilles, près du club de tennis. Cette amicale se veut ludique et ouverte à toutes et tous. Pendant la belle saison, les rencontres se déroulent chaque mercredi en fin de journée. Les membres de l'amicale peuvent également jouer le week-end. Un tournoi est organisé en été et est ouvert à tous.

Pour tous renseignements s'adresser à M. Lory Genoud, président, tél. No 079/ 593.84.39 ou par e-mail : lory.genoud@ezv.admin.ch

Yoga

Mme Aurélie Schaerer-Ruck anime un cours de yoga à la salle polyvalente au sous-sol de l'école (cours tous niveaux Hatha Yoga et Yoga égyptien) chaque mardi de 18h45 à 20h et de 20h15 à 21h30. Se renseigner auprès de Mme Aurélie Schaerer Ruck par e-mail : schaerera@bluewin.ch ou par téléphone No 076/329.49.91.

Un grand merci aux responsables et organisateurs/trices de toutes ces activités sportives qui permettent aux adhérents/es de se maintenir en forme.



MOBILITE

Carte journalière CFF

Les ventes de cartes journalières CFF remportent toujours un succès dans les communes de la Champagne. Il est rappelé que les cartes journalières CFF pour ces communes peuvent être réservées auprès de la commune d'Avully par tél. No 022/ 756.92.50 ou par internet : www.avully.ch

- Prix de CHF 45.-- la carte, maximum deux cartes par jour.

- Le retrait de la carte journalière doit se faire **au plus tard 5 jours ouvrables après la confirmation de la réservation**, au guichet de la mairie d'Avully (40, chemin des Tanquons). Passé ce délai, la commande est annulée automatiquement et la ou les carte-s remise-s en vente, sans préavis. Attention à veiller aux horaires d'ouverture, ainsi qu'aux jours fériés.
- Horaires d'ouverture :
Lundi : 7h30 -12h00 - mercredi : 9h00 - 12h00 et 14h00 – 16h00 - jeudi : 15h00 -18h30
- Paiement comptant ou par carte de débit direct (Postcard - maestro). Aucun remboursement n'est possible.
- En cas de non retrait sans annonce préalable, l'administration se réserve la possibilité de refuser d'éventuelles futures commandes.

Noctambus

La commune de Soral est reliée au réseau Noctambus par la ligne N13. Le dernier bus de la ligne N13 desservant Soral arrivant au village à 03h46 partant par exemple de Plainpalais à 03h07.

Les abonnements mensuels et annuels, les abonnements hebdomadaires, les cartes 24 heures, les tickets à l'unité, l'abonnement demi-tarif CFF, etc. sont acceptés à bord des véhicules Noctambus. Les titres de transport sont vendus uniquement aux points de vente TPG et aux distributeurs.

Site Internet : www.noctambus.ch

SECURITE PUBLIQUE

SECURITE DANS LE VILLAGE

Je vous rappelle que la **Gendarmerie de Lancy-Onex** peut être contactée à l'adresse suivante :

**Route du Pont-Butin 55
1233 PETIT-LANCY
Ouvert 24h/24h tous les jours de l'année
Tél. : No 022/ 427.64.20 – Fax : 022/ 427.77.11**

**LA BRIGADE DE SECURITE ROUTIERE Tél. : No 022/ 427.64.50
Chemin du Trèfle-Blanc 17, 1212 Grand-Lancy**

et

**LA GENDARMERIE DES PAQUIS Tél. : No 022/ 427.67.30
Rue de Berne 6 1201 Genève**

assurent une réception du public 24 h. sur 24 h. tous les jours de l'année

**POLICE URGENCE 117
LAISSEZ SONNER – NE PAS RACCROCHER**

URGENCE MEDICALE – ACCIDENT 144

Je vous rappelle également les numéros de téléphone de la Centrale d'Engagement et de Transmission du Corps des Gardes-frontière à atteindre en cas d'urgence ou de problème.

**Centrale d'engagement et de Transmission du Corps des Gardes-frontière
No 0800.800.310 (appel gratuit) ou No 022/ 979.19.55**

INCENDIE ET SECOURS

Compagnie des sapeurs-pompiers

L'effectif de notre compagnie au 31 décembre 2015 est de 20 hommes, soit :



Officiers :	3
Sous-officiers sup. :	2
Sous-officiers :	3
Sapeurs :	12

La compagnie se compose de :

Cap. Julien Dirrig, commandant de la compagnie - Lt. Christophe Egger – Lt. Lionel Thévenoz Sgtn. Pierre-Olivier Morel – Four. Lucien Hottelier - Cpl. Philippe Cotture - Cpl. Charles Decorzant – Cpl. Mathieu Dirrig - Sap. Didier Chevalier - Sap. Fabien Claret - Sap. Alexandre Dunand - Sap. Raphaël Dunand - Sap. Henri-Pierre Dupraz - Sap. Stéphane Dupraz - Sap. Yann Dussuet - Sap. Andreas Fabjan - Sap. Nuno Genro Alves - Sap. David Gruaz - Sap. Alexandre Héritier - Sap Phil Lenz.

En 2015, la compagnie a effectué 4 exercices. M. David Gruaz et M. Alexandre Héritier ont suivi une formation à Bernex et ont passé avec succès les examens. Ces derniers sont félicités pour leur réussite et leur engagement. 11 sapeurs ont participé à des gardes préservation pour un total de 44 heures.

M. Jean-Michel Moeri, Sgt. a fait valoir ses droits à la retraite et est chaleureusement remercié pour son travail et son engagement pendant de nombreuses années.



Interventions des sapeurs-pompiers volontaires seuls (sans les SIS) en 2015 dans le cadre du concept SPXXI :

- Une intervention incendie – nature
- Une intervention inondation bâtiment – cave

Interventions sapeurs-pompiers professionnels du S.I.S :

- Une intervention odeurs (sans les ambulances)
- Trois interventions ambulances

Des séances de l'Etat-major, des cours de cadres, des cours spéciaux se sont déroulés tout au long de l'année nécessitant de nombreuses heures de présence.

Je tiens particulièrement à remercier M. Julien Dirrig, notre commandant et l'Etat-major de la compagnie, ainsi que tous ses membres pour leur excellent travail et leur engagement en faveur de notre communauté.

Office Régional de la Protection Civile de la Champagne (ORPC Champagne)

Notre commune fait partie de l'office de la protection civile de la Champagne, comptant également la commune de Bernex où se trouve le poste de commandement. Un représentant de l'exécutif assiste régulièrement aux réunions. La commune a participé au compte de fonctionnement à hauteur de CHF 11'598.70 pour l'année 2015.

PROTECTION JURIDIQUE

Office de l'Etat civil

Les statistiques pour l'année 2015 sont les suivantes :

Décès :	9
Mariages :	7
Tous actes délivrés confondus	91

Neuf enfants dont les parents habitent notre commune sont nés au cours de l'année. Chaque famille a été visitée et a reçu un cadeau saluant l'heureux évènement.

Naturalisations

Une seule demande de naturalisation a été présentée et acceptée.

Pièces d'identité

Il y a eu 31 demandes de cartes d'identité enregistrées à la Mairie.

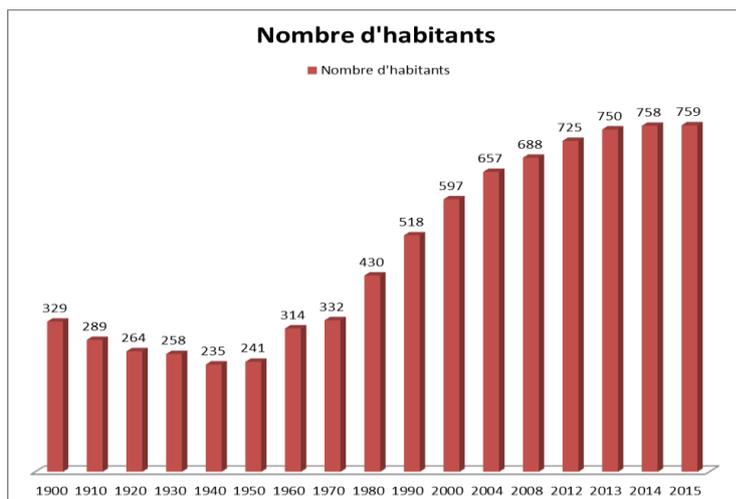
Nous vous rappelons que seule la carte d'identité peut être commandée directement auprès de la Mairie. Le « passeport 10 » biométrique devra être demandé directement au Service des passeports et de la nationalité. Vous devrez donc vous rendre dans ce service à la Route de Chancy 88 - 1213 Onex. Un accueil téléphonique est disponible du lundi au vendredi de 13h30 à 16h30 au 022/ 546.46.03 pour toute question que vous pourriez désirer.

Il est préférable de prendre un rendez-vous directement par téléphone pour éviter d'attendre au guichet. E-mail : infos-passeport.ocp@etat.ge.ch. Il sera possible de commander une carte d'identité en même temps que le passeport au prix de CHF 148.-- pour les adultes et CHF 68.-- pour les jeunes de moins de 18 ans. Le passeport seul coûtera CHF 140.-- pour les adultes et CHF 60.-- pour les jeunes de moins de 18 ans. La carte d'identité seule coûtera CHF 65.-- pour les adultes et CHF 30.-- pour les jeunes de moins de 18 ans. A cela, s'ajoutent les frais de port de CHF 5.-- par document.

Vous trouverez également tous les détails et renseignements complémentaires sur le site internet : www.ge.ch/passeports/

Population résidente à Soral

Au 31 décembre 2015, le total des personnes domiciliées à Soral est de 759.



TRAITEMENT DES DECHETS

Le taux de recyclage pour l'année 2013 était de 55,60 % en 2014 en légère diminution à 53,90 %. Pour l'année 2015 (chiffre pas encore connu). Le but que nous essayons toujours d'atteindre est d'arriver à un recyclage de plus de 60%. La commune figure, malgré tout, en bonne position puisqu'elle est classée en 11^{ème} position (précédemment 9^{ème}) sur 45 communes.

Pour nous permettre d'atteindre ces objectifs, nous vous encourageons vivement à procéder au tri de vos ordures et à l'utilisation des différentes bennes déposées à la déchetterie située près du terrain de jeu derrière l'église et réservées pour le verre, l'aluminium et le fer blanc, le P.E.T., les papiers et cartons (à déplier), les capsules de café, les piles et les ordures ménagères. Il est rappelé que les vêtements et les chaussures (cuir) usagés sont à déposer dans **la benne spéciale près de la Mairie**. Il est à noter que les autres bennes près de la Mairie restent à l'usage exclusif des utilisateurs du bâtiment de la Mairie.

Nous demandons un effort tout particulier aux personnes habitant dans des petits immeubles ou maisons regroupant plusieurs locataires, afin qu'elles se regroupent pour trier et déposer les déchets à la déchetterie.

Nous rappelons, une fois de plus, qu'il ne faut pas déposer de déchets en dehors des containers et que les cartons, avant de les introduire dans les containers, doivent être impérativement pliés, afin qu'ils n'obstruent pas le conduit, et empêchent le dépôt des papiers.

